

### *Initiatives parlementaires*

Plus récemment, en septembre de cette année, j'ai lu la manchette suivante dans la *Gazette* de Montréal: «En Colombie-Britannique, des malformations chez les lapins polarisent le débat sur la sécurité des lignes électriques.»

On apprend que certain lapins nés dans des clapiers disposés près des lignes à haute tension sont dépourvus de la moitié ou de la totalité de leurs oreilles et ont les pieds bizarrement tordus et l'épine dorsale recourbée. Le nombre des lapins morts-nés est également plus élevé que la normale. D'après les propriétaires éleveurs, ces malformations ne s'étaient jamais produites avant que les clapiers ne soient disposés à proximité de ces lignes.

Un porte-parole de B.C. Hydro nie qu'il existe le moindre rapport entre ces malformations congénitales et les lignes, mais ajoute: «Il est malheureux que la localité soit stressée; les gens sont littéralement terrifiés par ces champs.»

Un article paraissait le 30 novembre 1989 dans le *Citizen* d'Ottawa sous le titre: «Une scientifique découvre un lien possible entre les lignes électriques et le cancer.» Cet article nous apprend que le Dr. Genevieve Matanoski de l'Université Johns Hopkins a découvert la possibilité d'un lien de cause à effet entre le cancer et l'exposition aux champs électromagnétiques des lignes électriques. Elle aurait déclaré que, sous réserve de nouvelles preuves, les résultats de l'étude ont modifié l'opinion qu'elle avait au sujet du lien entre le cancer et les lignes électriques. «Je pensais que cette théorie était fausse, et maintenant je n'en suis plus si certaine», dit-elle.

Comme vous le voyez, monsieur le Président, la question est si controversée que Paul Brodeur a écrit à ce sujet un livre intitulé «*Currents of Death*».

D'après une critique du *Winnipeg Free Press* du 2 décembre 1989, M. Brodeur décrit la contre-campagne menée par l'industrie de l'électricité et par l'armée et il montre que les politiques scientifiques et l'interprétation de la science par l'armée et l'industrie ne sont pas pures. L'auteur conclut que nous pouvons prendre des mesures raisonnables pour réduire l'exposition aux champs électromagnétiques comme le déplacement ou l'enfouissement des lignes à haute tension qui traversent les régions habitées. Ces technologies doivent être étudiées en profondeur, et cela exige des ressources financières.

Ce matin, au Comité de l'environnement, nous avons appris que la compagnie TransAlta Utilities, en Alberta, est la seule parmi la cinquantaine de compagnies d'électricité du Canada à participer à une étude nord-

américaine sur les maladies professionnelles causées par l'exposition aux champs électromagnétiques. Dans cette étude, on recueille des chiffres mesurant l'exposition subie par 2 000 volontaires au cours de deux périodes de trois mois. Évidemment, nous en attendons tous les résultats avec impatience et nous prions, par cette motion, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de compléter cette initiative en faisant étudier les dangers qui menacent la santé des gens vivant près des lignes de transmission à haute tension.

Pourquoi le souhaitons-nous, monsieur le Président? Parce qu'il me semble qu'une étude parrainée par le gouvernement serait plus objective, au lieu d'en laisser le soin aux compagnies d'électricité qui, pour des raisons évidemment bien compréhensibles, seraient directement touchées aux résultats d'une telle étude. La neutralité est donc d'une énorme importance pour ce genre d'étude.

En conclusion, les lignes de transmission affectent de plus en plus la vie de millions de Canadiens et de millions de gens dans le monde. Il importe de pouvoir déterminer si cela présente une menace réelle, en ce qui concerne surtout la santé des enfants. Dans ce genre d'étude, il est également important de découvrir quelles mesures on peut mettre en oeuvre pour corriger, atténuer ou même éviter les effets néfastes. Le cas de l'école de Bridlewood à Ottawa et le cas observé à Courtney, dans l'île de Vancouver, témoignent tous deux du caractère national de la question qui exige donc l'attention du gouvernement national.

Il n'existe évidemment aucun consensus clair dans la communauté scientifique quant aux effets que les champs magnétiques créés par les lignes de transmission à haute tension peuvent avoir sur la santé. Il me semble que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a le devoir d'étudier ce problème épineux qui touche les Canadiens d'un océan à l'autre et d'informer le public, le gouvernement et le Parlement sur la nécessité et la teneur d'une telle stratégie ou d'un tel plan de sorte qu'on prenne des mesures pour contrer toutes menaces que ces lignes à haute tension peuvent présenter pour la santé humaine.

**M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, la proposition devant nous est d'envisager l'opportunité d'étudier les effets des champs électromagnétiques créés par les lignes de transmission à haute tension sur la santé des êtres humains et des animaux, et de faire rapport à la Chambre.